



LE LIEN SORNACOIS

Octobre 2018 N°101



Les Cowboys



Obélix emporte la pierre de la station



Pépito
Le Roi des castagnettes



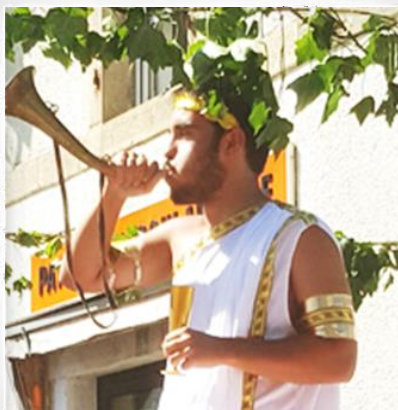
César et son fidèle Gladiateur

Fête de la **SAINT ROCH**

Édition
2018



Cléopâtre



Rappel des troupes



Convoi d'Astérix et Obélix



Voyage à Tahiti

Astérix et Falbala



Le Texan



Ranch Made in USA



Ranch Made in USA



Obélix et sa potion magique



Sous le soleil de Tahiti



Les Dieux Grecs



Traits d'ânes



Félicitations au Comité des Fêtes, aux réalisateurs et aux conducteurs de chars, aux cowboys, aux grecs, aux gaulois, aux romains, aux tahitiens, aux américains et à tous les participants ! Encore une belle édition de la Saint Roch ... Vivement l'été prochain pour de nouvelles festivités dans la joie et la bonne humeur... Encore BRAVO !!!

LE MOT DU MAIRE



Après un printemps pluvieux, l'été est arrivé, beau et chaud mais si les barbecues, pique-niques et soirées se prolongeant tard dans la nuit ont connu un vif succès, ce temps sec n'a pas fait que des heureux.

La baignade a dû être stoppée à cause des cyanobactéries au grand désespoir de la population et de nos campeurs.

Face au manque de pluie, les agriculteurs tirent la sonnette d'alarme. Les réserves d'eau comme les prairies ont souffert cet été. Faute d'herbes, certains éleveurs ont donc été contraints de déjà puiser dans leur stock de foin d'hiver, avec 2 mois d'avance.

Félicitations aux associations qui ont déployé beaucoup d'énergie pour nous divertir pendant cette saison estivale, nous avons eu un programme riche et varié, nous en avons pour tous les goûts.

N'hésitez pas à venir les rejoindre, vous pourrez ainsi apporter votre dynamisme et votre savoir faire qui sera, je n'en doute pas, fort apprécié.

Nos enseignants et leurs élèves ont repris le chemin de l'école avec cette année, un effectif en hausse, 66 enfants à la rentrée.

Les travaux sur la rue de l'arbre de May ont débuté avec la réfection du réseau d'eau potable, l'assainissement et les eaux pluviales. Les réseaux téléphoniques, électriques ainsi que l'éclairage public sont aussi concernés. Je tiens à remercier les riverains et toutes les personnes empruntant habituellement cette rue pour les désagréments occasionnés par ces travaux et particulièrement, la maison Morel.

L'extérieur de la maison de retraite va se doter d'un espace paysagé et d'une clôture pour sécuriser l'espace dédié à la promenade, il y va du bien-être de ses résidents.

J'invite tous les propriétaires de bord de routes qui n'ont pas encore réalisé les travaux d'égouttage de le faire au plus vite, l'installation de la fibre et la santé de nos routes l'exigent.

N'hésitez pas à nous appeler pour de plus amples renseignements.

L'installation de notre futur garagiste se prépare, c'est une bonne nouvelle pour l'ensemble de la population de Sornac.

J'ai également, comme toujours dans notre bulletin, une pensée pour ceux qui nous ont quittés, particulièrement Michel Dezaly, dit Michou et Bernard LEGROS.

Avant de conclure, je voudrais saluer l'intervention de David Lebranchu du champ de la Croix qui, grâce à son sang froid et son courage, a sauvé son voisin d'une mort certaine en pratiquant avec efficacité et rapidité les gestes qui sauvent.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture.

ETAT CIVIL



Mariage, le 7 juillet 2018 à SORNAC, entre M. Florent DESMAREST et Mme Abélia ROBERT.

Nos sincères félicitations aux jeunes mariés et tous nos vœux de bonheur.

Décès le 02 juillet 2018 à USSEL (19) de M. Georges ESPINASSE, domicilié 3 Rue de la Croix à l'âge de 88 ans.

Décès le 6 juillet 2018 à SORNAC (19) de M. Marc REUGE, domicilié 2 Route de l'Etang, à l'âge de 85 ans.

Décès le 7 juillet 2018 à SORNAC (19) de M. Bernard LEGROS, domicilié 2 Route des Fanfaroux, à l'âge de 80 ans.

Décès le 8 juillet 2018 à SORNAC (19) de Mme Odette BRETTELLE, veuve COIGNOUX, domiciliée 2 Route de l'Etang, à l'âge de 90 ans.

Décès le 31 juillet 2018 à LIMOGES (Haute-Vienne), de Kyllian LOUIS MONTEIL, (né le 27 juillet 2018 à LIMOGES), fils de Johan LOUIS et de Stéphanie MONTEIL, domiciliés 2 Impasse du Lierre.

Décès le 22 août 2018 à BUGEAT, de M. Michel DEZALY, domicilié 2, Les Chaux, à l'âge de 68 ans.

Décès le 22 août 2018 à SORNAC (19), de M. Aubin, Maxime COËZY, domicilié 7, lotissement du champ de la Croix, à l'âge de 74 ans.

Décès le 30 août 2018 à SORNAC (19) de Mme Marie-Louise RICHARD, Veuve COURTEIX, domiciliée Roumignac, ALLEYRAT, à l'âge de 82 ans.

On nous prie d'annoncer le décès, le 10 Juin 2018 à PARIS 15ème, de Monsieur Paul, Martin REILLY, à l'âge de 64 ans.

Nos sincères condoléances aux familles endeuillées.

Précisions concernant la rubrique « ETAT CIVIL » du Bulletin communal : Sont retranscrits dans cette rubrique UNIQUEMENT les actes figurant dans nos registres d'Etat Civil, à savoir :

- *Pour les naissances : naissances d'enfants dont les parents sont domiciliés sur la commune,*
- *Pour les mariages : mariage célébré à la Mairie de Sornac,*
- *Pour les décès : personnes décédées à Sornac et personnes décédées en dehors de Sornac, mais domiciliées sur la commune (transcription du décès).*

Les personnes souhaitant annoncer tous événements dans cette rubrique peuvent, bien sûr, se rapprocher du service « bulletin communal » qui ouvrira une rubrique dédiée à l'annonce qu'on nous priera d'insérer dans la page « Etat Civil ».



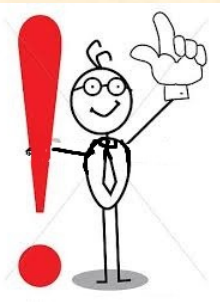
Appel à votre mémoire :

**Qui peut nous dire à quel emplacement
se trouvait ce café ?**

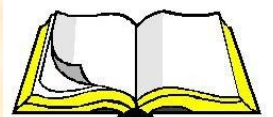
Merci de communiquer vos réponses
à la Mairie de Sornac (05 55 94 61 27) ou
à l'Agence Postale Communale (05 55 46 25 72)

En vue des commémorations du centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale, nous recherchons, en prêt,
des costumes et objets en rapport avec la guerre 1914 / 1918.

Merci de contacter la Mairie de Sornac au 05 55 94 61 27



Des photos d'un baptême, en noir et blanc, ont été retrouvées
dans un livre à la bibliothèque.



Elles sont à votre disposition, à l'accueil de la mairie.

INFOS COMMUNALES



Depuis de longues années, Marylène Baussavy a fait partie du paysage sornacois.

Elle a tout d'abord œuvré dans les établissements de la Fondation Jacques Chirac, puis nous la retrouvons tenant la pompe à essence au cœur du village. Chacun pourra se rappeler de la réactivité de cette commerçante, il neige : « vite, le trottoir se remplissait de pelles à neige en tout genre », l'été les bouées en forme de canards et crocodiles semblaient dévorer l'espace et attendent leurs nouveaux propriétaires.

Au mois d'avril 2009, elle intègre les services de la Mairie avec un poste de remplacement contractuel.

Ses activités principales : la gestion des gîtes communaux, l'aide aux associations avec courriers, tableaux, compte-rendus, affiches, gestion du planning, etc...

Nous la remercions tous pour son dynamisme, son caractère bien trempé et sa détermination à bien faire.

Après toutes ces années, elle a décidé de faire valoir ses droits à la retraite en juillet dernier pour se consacrer à sa famille et à ses loisirs préférés, l'eau et la nature.

Bonne retraite Marylène, nous te regrettons déjà mais en même temps, profite en bien, tu en as le droit et le devoir...

Hommage à Bernard LEGROS,

Bernard a été conseiller municipal durant la mandature d'Edmond THIBAudeau.

Pendant ces 6 années, il a eu en charge les commissions suivantes : les travaux, le tourisme et loisirs, le sport et surtout la commission des finances.

La municipalité remercie Bernard pour ces années passées au service de la commune.

Ses obsèques ont eu lieu Mercredi 11 Juillet 2018 au cimetière de Sornac...



Hommage à Michel DEZALY, dit Michou

C'était l'homme au sourire permanent avec son indétrônable bob vissé sur la tête et sa cote blanche.

Il a été, durant 34 ans, pompier volontaire à Sornac et a travaillé à la commune de 1989 à 2010.

Ses obsèques ont eu lieu le samedi 25 août au cimetière de Sornac...

INFOS COMMUNALES

Quête mariage de M et Mme Florent DESMAREST, de 170 € au profit de la Caisse des Ecoles.

Don de 20 € à la commune de M. & Mme Jean FARGES

Don anonyme de 50 € au profit de la commune

Don anonyme de 25 € au profit de la commune

Nos sincères remerciements à tous ces donateurs.



A disposition,
Maison, F2, Appartement, Studio meublé
S'adresser à la Mairie

À LOUER

À VENDRE

Lotissement de la Croix de May, terrains à bâtir viabilisés.
(superficies diverses)

Entre 5 et 10 €/m²
(Droits de mutation et frais de notaire en sus)

Contactez la Mairie de Sornac : 05 55 94 61 27

*Nous invitons **tous les propriétaires** qui le souhaitent, **qui ont un bien à vendre ou à louer**, à se faire connaître en **Mairie** où toutes ces offres seront consultables pour tous ceux qui désirent s'installer dans notre commune.*

De nombreux logements HLM du T2 au T4,
face à l'étang, sont également disponibles, contacter :

Corrèze Habitat

Résidence les Genêts – Boulevard de la Jaloustre
19200 USSEL

CORRÈZE
H a b i t a t

Tél. : 05 55 96 21 39 – Fax : 05 55 96 20 91

E-mail : ussel@correzehabitat.fr



Atelier-conférence dans le cadre du "mois sans tabac"

LUNDI 5 NOVEMBRE 2018 - 20h00/21h30 -

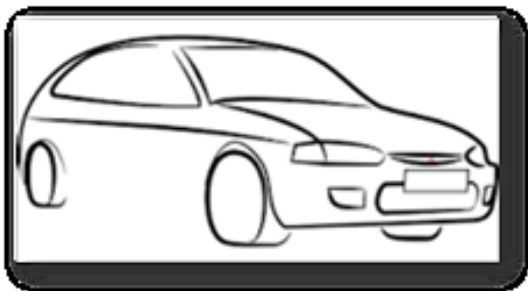
SALLE DU CONSEIL MAIRIE DE SORNAC

"Se libérer de l'addiction au tabac avec l'aide du shiatsu"

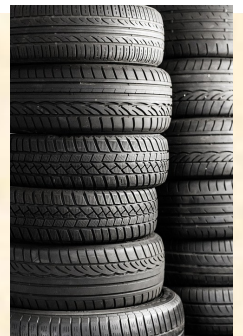
Le shiatsu, technique manuelle et art japonais issue de la médecine traditionnelle chinoise, est une méthode efficace pour stimuler la motivation et accompagner le sevrage tabagique. **Corine Blanchard Lemesle, spécialiste en shiatsu à Sornac**, membre du SPS (Syndicat Professionnel de Shiatsu) vous propose une approche asiatique de l'addiction au tabac et des exercices pratiques à mettre en place au quotidien pour arrêter de fumer, ou/et vapoter.

Pour plus d'infos, contactez le 06 05 06 40 23

ou consultez le site : <https://laroutedesetres.blogspot.fr/>



OUVERTURE PROCHAINE



Ludovic CADET
REPAUTOSERVICE

(Entretien et réparation véhicules toutes marques,
Montage, équilibrage de pneus, géométrie avant ou totale,
recharge climatisation, réglage phare)

Entretien, réparation matériel espaces verts

ZA Champ de la Croix
19290 SORNAC
06 71 01 29 90



Lorsque vous louez la salle polyvalente avec vaisselle,
nous vous demandons expressément
de rendre cette dernière impeccable,

il en va du respect d'autrui et du succès de la manifestation suivante.

Merci d'en prendre bonne note.



**Le repas des aînés aura lieu
le Samedi 1er décembre 2018 à midi,
à la salle polyvalente.**

Il sera préparé par Nathalie et Hervé DALLET du Bar La Fontaine.

Veillez, dès à présent, si vous souhaitez assister à cette manifestation, vous inscrire à l'accueil de la Mairie au 05 55 94 61 27.

Les colis gourmands seront distribués par les conseillers municipaux pour les personnes ne pouvant se rendre au repas.

Pour l'EHPAD, la commune offrira une manifestation à l'ensemble des résidents pour Noël.

Le vendredi 28 septembre 2018, L'ESAT, Ateliers de la Source et son Centre d'Habitat et la Résidence le Lierre ont soufflé respectivement leur 40ème et 30ème bougies.

De plus, le Centre d'Habitat de Sornac a pris un coup de jeune, après 3 ans de travaux ses locaux transformés ont été inaugurés.

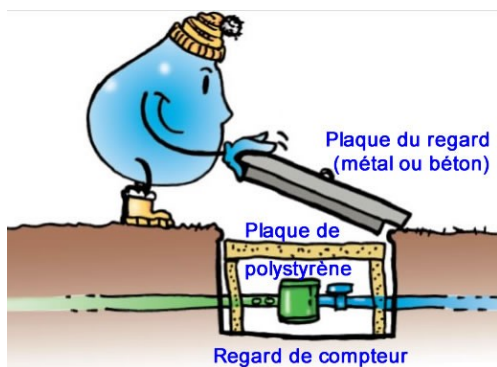
Ce chantier ambitieux a nécessité la participation de 21 entreprises dont 15 domiciliées en Corrèze.

Des chambres supplémentaires ont été conçues, d'une superficie de 23 m2 avec salle d'eau privative.

Durant toute la journée, de nombreuses activités ont été proposées aux résidents et aux personnels, suivies dans la soirée, d'un dîner spectacle d'une très grande qualité.

Sans oublier diverses distinctions remises au cours de cette journée, entre autres, l'une destinée à Madame BROCH, la cuisinière de l'ESAT durant 40 ans, qui a pris sa retraite très récemment.





PROTECTION DES COMPTEURS D'EAU

Le compteur d'eau installé à votre domicile est placé sous votre responsabilité et doit, par conséquent, être protégé, la vitre pouvant se casser sous l'effet de la pression de l'eau gelée, vous risquez alors une importante fuite d'eau.

A noter, que les dégrèvements de surconsommation liés à une fuite sur les installations privées sont exclus notamment lorsque celle-ci est visible ou due à un défaut d'entretien et de protection (règlement du service de l'eau approuvé par délibération du 11/12/2009).

Je calfeutre mon compteur d'eau et les canalisations exposées avec des plaques ou des sacs de billes en polystyrène ou polyuréthane. Je n'utilise jamais de matériaux absorbant l'humidité (paille, textile, papier, laine de verre ou de roche, etc...).

TARIFS D'INTERVENTION :

- Remplacement d'un compteur en cas de gel : **152.50 €**



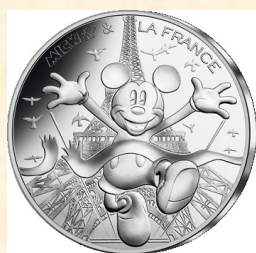
Depuis le 24 Septembre,

2ème vague de commercialisation
des pièces Monnaie de Paris
« MICKEY MOUSE & la France »



N'hésitez pas à venir commander,
dans votre Agence Postale Communale,
les 10 nouvelles pièces de 10 €, en Argent (333 millièmes), dans leur cartelette.

Horaires d'ouverture :



Lundi	: 13h30-15h30
Mardi	: 09h30 - 12h30 / 14h00 - 18h00
Mercredi, Jeudi, Vendredi	: 09h30 - 12h30 / 13h30 - 15h30
Samedi	: 09h30 - 12h30

Destins croisés de Poilus

Actuellement,

dans votre Agence Postale Communale,
pour le centenaire de la 1ère guerre mondiale :

**Exposition réalisée par les enfants de l'école de Sornac,
artistes de la mémoire.**



Dans le cadre de son Plan Climat Energie, le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin soutient et accompagne les collectivités dans leur démarche d'économie d'énergie.

C'est ainsi que tous les deux ans, le Parc relaie le concours « Villes et villages étoilés » géré par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN). Cette année ce label national variant de 1 étoile à 5 étoiles, valable 4 ans, est décerné à 11 communes du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin. Ce label récompense ces démarches d'amélioration continue de la qualité de l'environnement nocturne tant pour les humains que pour la biodiversité en incitant aux économies d'énergie notamment.

Le 12 juillet dernier dans les locaux de la Maison du Département de Sornac, en présence de Monsieur Philippe CONNAN, Président du Parc et des membres du Bureau syndical, ont été remis par Monsieur Michel Deromme, référent local de l'ANPCEN, les diplômes « Villes et villages étoilés ». Les communes de Millevaches, Peyrelevade, Sornac, Saint-Yrieix-le-Déjalat, Lacelle, La Croisille-sur-Briance, Saint-Agnant-près-Crocq, Saint-Georges-Nigremont, Croze, Crocq, Felletin ont reçu leur distinction.

Pour tout connaître sur les actions du Parc dans ce domaine, rendez-vous sur le site internet du Parc : www.pnr-millevaches.fr

Contact PNRML : Violette JANET-WIOLAND v.janet-wioland@pnr-millevaches.fr

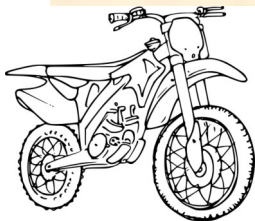


MAISON DU PARC
7 Route d'Aubusson
19290 Millevaches

TEL. 05 55 96 97 00

www.pnr-millevaches.fr

INFOS COMMUNALES



Nous avons encore la chance de pouvoir circuler sur bon nombre de chemins forestiers, malgré cela, nous déplorons la mauvaise attitude de certains pilotes qui ne respectent pas, entre autres, les règles de courtoisie, lorsqu'ils traversent un hameau et occasionnent des dégradations liés à leur vitesse (poussières et ornières) sur ces sentiers de randonnée.



Il en est de même pour certains 4x4 qui circulent trop vite sur les chemins ...

Heureusement, beaucoup de conducteurs se sentent responsables et appliquent les règles de bonne conduite.



Nous faisons appel à votre civisme pour faire en sorte que vos chiens ne perturbent pas la tranquillité de vos voisins par des aboiements intempestifs.

Nous vous rappelons que ce désagrément est passible d'une amende de 68 €, cependant, il est préférable de régler ce litige à l'amiable afin de conserver des liens de bon voisinage...

La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres....

Il en va de même pour les chiens errants. (Se reporter à l'article de notre bulletin N° 98 - Octobre 2017)



A plusieurs reprises, il a été constaté ces dernières semaines de **nouvelles démarches abusives sur le territoire de la Haute-Corrèze**, et plus largement à l'échelle du Département.

Elles concernent principalement la vente de **panneaux photovoltaïques**, mais également d'autres types de travaux comme **l'étanchéité ou les pompes à chaleur**.

Nos partenaires que sont les Espaces Info Energie (EIE) et l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) de la Corrèze sont également confrontés à ces situations.

Aussi, il est nécessaire de faire preuve de **la plus grande vigilance** quant aux propositions parfois abusives qui sont faites.

Pour toutes questions ou demandes de renseignements, contactez les structures suivantes, qui sont à votre disposition :

- **Le Pays Haute-Corrèze Ventadour** dans le cadre du dispositif d'amélioration de l'habitat en cours sur le territoire - **Philippe SALLE – 05 32 09 19 52**



- **L'ADIL** de la Corrèze pour les questions juridiques, financières et fiscales relatives au logement - **Frédéric PATRAT – 05 55 26 56 82**

- **L'EIE à Tulle** (hors communes du PNR) pour des conseils en matière d'énergie—**Pierre PEYRAT – 05 55 20 88 96**



- **L'EIE à Peyrelevade** (pour communes du PNR) - **05 55 94 77 51**
Clémentine VACHON et Pablo ELIXANDER –

Tous les conseils sont délivrés gratuitement aux particuliers et de façon indépendante de tout intérêt commercial.

La Maison du Département et de Services au Public de Sornac vous accueille !

C'est la rentrée à la Maison du Département et de Services au Public de Sornac !

A noter dans votre agenda :

- Inscriptions aux cours de musique, initiation à la danse à l'Ecole de Musique et de danse de Haute Corrèze,
- Inscription aux cours de gymnastique douce par "Loisirs et Sports de Haute Corrèze",
- Démarrage des ateliers Equilibre par l'Instance de coordination,



Pour vous guider dans vos démarches en ligne :

Pôle emploi, MSA, CARSAT, CPAM, CAF, IMPOTS
Démarches permis de conduire, pièces d'identités, cartes grises
Informations sur l'amélioration de l'habitat,

Et poursuite des permanences habituelles : Services du département, Bureau d'information touristique, Instance de coordination, Mission locale ...

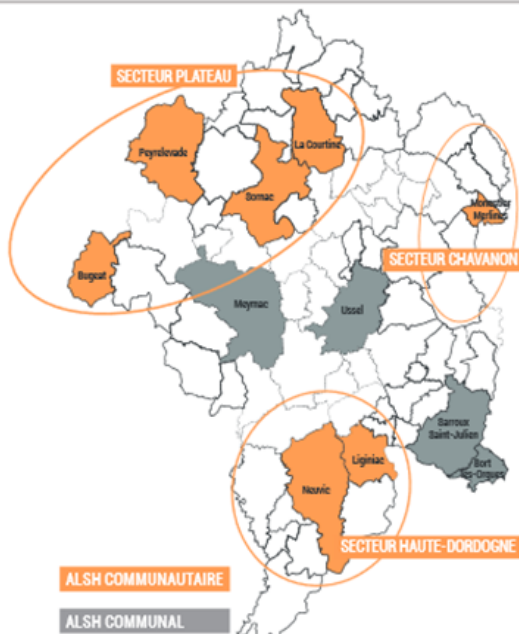
La Maison du Département et de Services au Public de Sornac vous accueille du lundi au jeudi de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 17H30 et le vendredi de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30

Votre contact : François DESPROGES
Email : fdesproges@correze.fr
Téléphone : 05 19 07 81 62



Du nouveau pour les modes de garde

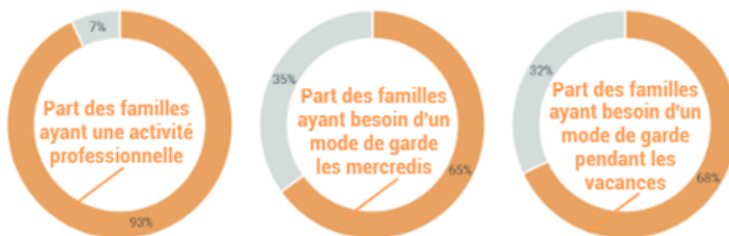
L'accueil collectif de mineurs à Haute-Corrèze Communauté



Haute-Corrèze Communauté propose, par le biais du service "action sociale", des accueils de loisirs (ALSH) les mercredis ou les vacances scolaires sur les communes de Bugeat, La Courtine, Ligniac, Monestier-Merlines, Neuvic, Peyrevalade et Sommac.

Les élus ont souhaité assurer un maillage du territoire Haute-Corrèze Communauté en accueil de loisirs, de manière communale ou intercommunale. Il doit permettre aux familles de trouver un mode de garde pour leurs enfants, peu importe leur commune de résidence.

Cette volonté est confortée par l'enquête de terrain "mode de garde" conduite entre avril et juin 2018, auprès des familles fréquentant des écoles élémentaires (hors Meymac, Ussel et Bort-les-Orgues). Plus de 300 familles ont répondu :



À la suite de cette enquête, et au regard des évolutions concernant les rythmes scolaires, trois axes se sont dégagés afin de compléter l'offre déjà existante et répondre aux besoins des familles :

- la mise en place d'un accueil de loisirs les mercredis et vacances scolaires sur les périphéries d'Ussel et de Meymac
- l'organisation d'une navette au départ de la commune de Saint-Pardoux-le-Vieux vers l'accueil de loisirs de La Courtine
- l'ouverture d'un accueil de loisirs les mercredis sur le secteur Chavanon

Communes en périphérie d'Ussel et de Meymac

Un accueil sera proposé à compter du **7 novembre 2018** tous les mercredis après-midi à l'école de Saint-Angel et toutes les vacances scolaires à l'école de Mestes. Les enfants seront encadrés par du personnel communautaire. Une rencontre aura lieu avec les élus et enseignants des communes concernées afin de finaliser l'organisation à venir. Pour garantir l'ouverture, Haute-Corrèze Communauté doit encore obtenir l'agrément de la DDCSPP* et finaliser le recrutement de l'équipe d'animation.

NB : une navette vers un autre accueil de loisirs n'a pas pu être envisagée en raison du problème de la restauration du midi.

Pour inscrire vos enfants :
Coordonnateur accueil multi-site
Secteur Haute-Dordogne

Vincent Piarotas
05 55 95 85 88
vpiarotas@hautecorrezecommunaute.fr

RPI** Saint-Pardoux-le-Vieux/ Saint-Rémy (semaine de 4 jours)

Pour la rentrée 2018-2019, les familles ont la possibilité d'inscrire leurs enfants à l'accueil de loisirs de La Courtine, à compter du **mercredi 5 septembre**. Les mercredis, l'accueil sera organisé par la commune de Saint-Pardoux-le-Vieux de 7h30 à 8h30 à l'école. Les enfants seront ensuite véhiculés vers l'accueil de loisirs de La Courtine (site le plus proche étant ouvert toute la journée) où ils seront pris en charge par les animateurs communautaires. Le repas sera pris dans un restaurant de La Courtine. Le retour se fera à 17h30 à Saint-Pardoux-le-Vieux où les enfants seront accueillis par les agents communaux jusqu'à 18h30.

NB : il n'y aura pas de navette entre Saint-Pardoux-le-Vieux et La Courtine pendant les vacances scolaires.

Pour inscrire vos enfants :
Coordonnateur accueil multi-site
Secteur Plateau

Kévin Morin
05 55 95 31 88
kmorin@hautecorrezecommunaute.fr

Secteur Chavanon (semaine de 4 jours)

Un accueil sera proposé **début 2019**. Un local est en cours de recherche sur Merlines. Afin de permettre l'ouverture, il faut finaliser la location ou l'achat du local, puis organiser la visite d'un architecte pour évaluer les travaux de rénovation et obtenir l'agrément DDCSPP*. D'ici là, l'accueil sera organisé, dès le **mercredi 5 septembre** à l'antenne de Monestier-Merlines de 8h à 9h. Une navette les conduira jusqu'à La Courtine (site le plus proche étant ouvert toute la journée) où ils seront pris en charge par les animateurs communautaires. Le retour se fera à l'antenne à 17h où les enfants seront pris en charge jusqu'à 18h.

NB : les locaux de l'antenne (dont les élus ont réaffirmé la vocation économique) n'ont pas été jugés adaptés ce qui a engendré du retard dans le projet.

Pour inscrire vos enfants :
Coordonnateur accueil multi-site
Secteur Chavanon

Kévin Morin
05 55 95 31 88
kmorin@hautecorrezecommunaute.fr

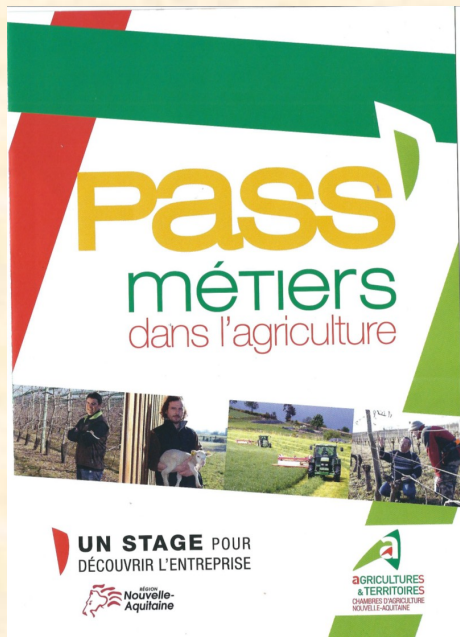
Afin de valoriser les métiers agricoles, la Chambre d'Agriculture de la Corrèze met en place le dispositif

« Pass métiers dans l'agriculture »

en partenariat avec les Jeunes Agriculteurs.

Cette action consiste à proposer aux jeunes collégiens de 4ème/3ème, et aux lycéens, des stages d'observation, non rémunérés, en milieu professionnel, d'un à cinq jours, pendant les vacances scolaires.

Cette immersion en entreprise a pour objectif de permettre à la jeune génération de découvrir une profession, de réfléchir à son orientation professionnelle, de se confronter à la réalité du métier, de conforter son choix et de susciter des vocations.



Grâce à la mobilisation en nombre de la profession, la Chambre d'Agriculture est en mesure de proposer différents stages de découverte afin de démontrer la diversité et la richesse des métiers agricoles.

L'ensemble des offres de stage est disponible en ligne, à la fois sur le site de la Chambre (correze.chambre-agriculture.fr) et sur celui de la région (www.apprentissage-nouvelle-aquitaine.info), qui regroupe à la fois des offres sur l'alternance mais également des offres de stage.

Pour plus d'informations, contactez **Céline GENESTE** par téléphone au **05 55 21 55 62** ou par mail celine.geneste@correze.chambagri.fr



DECLAREZ VOS RUCHES ENTRE LE 01/09 ET LE 31/12/2018

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur dès la 1ère colonie d'abeilles détenue,
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

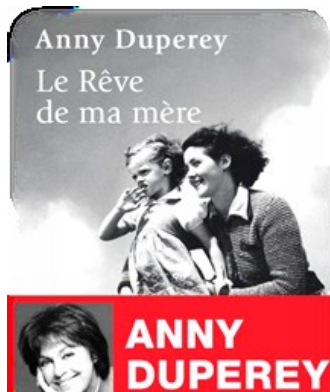


Quels avantages pour les apiculteurs ?

- Connaître l'évolution du cheptel apicole,
- Améliorer la **santé** des abeilles,
- Mobiliser des **aides européennes** pour la filière apicole



Une **procédure simplifiée** de déclaration en ligne : mesdemarches.agriculture.gouv.fr



LA BIBLIOTHEQUE DE SORNAC

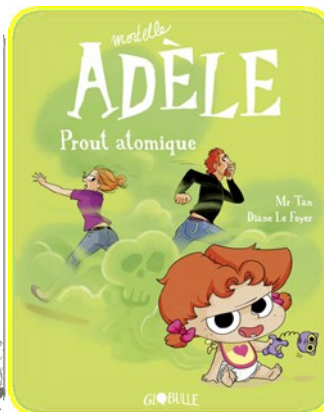
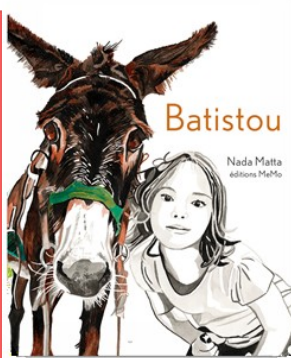
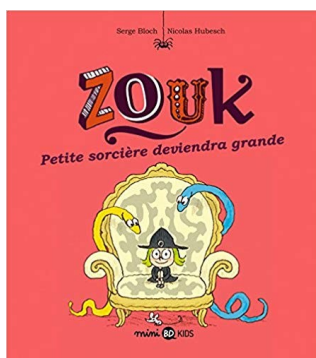
ET SES BENEVOLES VOUS INVITENT A VENIR

DECOUVRIR LES NOUVEAUTES LITTÉRAIRES & MUSICALES

J'ai couru vers le Nil - Swing time - L'affaire Sparshol -, la maison Golden – Moonglow - Anatomie de l'horreur - L'abattoir de verre - Dans la forêt - La note américaine - Pour services rendus - L'enfant d'Ingoldstadt - La naissance d'un Goncourt - Un monde à portée de main - Deux mètres dix - Chien loup – Midi - Ta deuxième vie commence quand tu n'en as qu'une - Petites histoires pour futurs et ex divorcés - les brutes en blanc - le sympathisant.

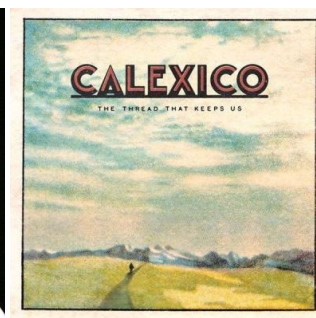
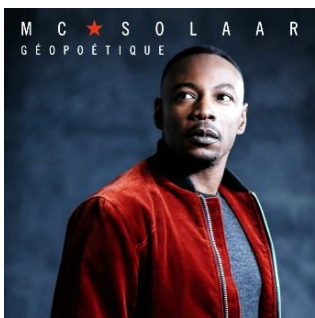
Livres jeunesse : L'homme qui plantait des arbres – Batistou – Mortelle Adèle – Zouk – Et si tu étais une abeille – Femmes, 40 combattantes pour l'égalité – Les milieux naturels se rebellent...

Musique : CD Serge GAINSBORG, MC SOLAAR, RATELIFF Nathaniel, FISHBACK, CALEXICO



Bibliothèque de Sornac au 1^{ère} étage de la Mairie – 5 Place de l'Eglise-19290 SORNAC
Mercredi : 16h00-18h00 – **Vendredi** : 15h30-18h00 – **Samedi** : 10h00-12h00
Tel. 05 55 94 53 95

Prêt et consultation GRATUITS,
Inscription sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile





Les Rendez-vous de la retraite du 12 au 17 novembre 2018

« À tout âge, je suis acteur de ma retraite »

L'Agirc-Arrco organise pour la troisième année consécutive les « **Rendez-vous de la retraite** » du **12 au 17 novembre 2018** sur internet et dans ses 100 centres d'information répartis dans toute la France.

Que vous soyez proches ou éloignés de l'âge de la retraite, l'Agirc-Arrco répond à vos questions, de manière personnalisée et gratuite.

Profitez de cette semaine pour trouver les réponses à vos questions sur votre retraite. Nos services en ligne, nos conseillers vous aideront à faire le point sur votre situation personnelle et à estimer l'impact d'un changement d'orientation professionnelle ou de vie sur votre future retraite.

Ceux qui souhaitent prochainement partir à la retraite pourront également obtenir des informations personnalisées sur l'application des nouvelles conditions de départ à la retraite en 2019.

Accédez à tous les services des « Rendez-vous de la retraite » !

En créant votre compte personnel (le numéro de sécurité sociale suffit) sur le site rdv-retraite.agirc-arrco.fr, vous accédez à tous les services personnalisés, sécurisés et gratuits :

- consultez votre **relevé de carrière**,
- évaluez grâce au **simulateur**, l'impact de votre parcours professionnel sur le montant de votre future retraite (congé parental, chômage, stage, travail à l'étranger, apprentissage,...),
- et, si vous êtes sur le point de prendre votre retraite, **demandez votre retraite** en ligne.

Pendant toute la semaine, nos **Experts retraite** répondront en ligne et de façon personnalisée à vos questions. Une conférence ainsi que des tchats thématiques seront proposés quotidiennement sur le site rdv-retraite.agirc-arrco.fr.

Pour aller plus loin, vous aurez la possibilité, comme l'année précédente, d'avoir un entretien personnalisé avec un conseiller retraite dans l'un des **Centres d'information Agirc-Arrco (Cicas)** le plus proche de chez vous.

Pour connaître l'adresse de nos centres et prendre rendez-vous, connectez-vous dès le mardi 23 octobre sur le site rdv-retraite.agirc-arrco.fr

Retrouvez le programme complet de l'événement sur :

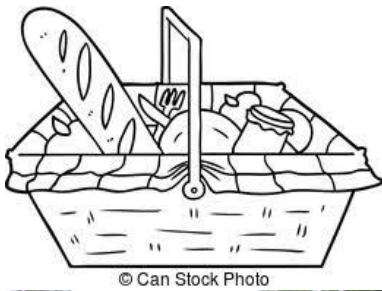
rdv-retraite.agirc-arrco.fr ou sur l'application mobile « **Smart'Retraite** »

L'Agirc et l'Arrco sont les deux régimes de retraite complémentaire des salariés du secteur privé. Aujourd'hui, l'Agirc et l'Arrco couvrent 30 millions d'assurés, 18 millions de salariés et 12 millions de retraités.

EHPAD

Cette année encore les résidents de l'EHPAD de Sornac ont participé avec grande joie, tout au long de l'été, aux piques nique organisés par le personnel de l'EHPAD :

- Le 26 juin et le 24 août à l'EHPAD de SORNAC
- Le 17 juillet à l'étang de Sornac
- Le 27 juillet au lac de Neuvic
- Le 16 août à Feniers
- Le 24 août au Mont Bessou



© Can Stock Photo



AMELIORATION DU CADRE DE VIE EXTERIEUR DES RESIDENTS

L'EHPAD a pour projet de créer un jardin, composé :

- d'un coin promenades,
- d'un coin retrouvailles, avec une terrasse aménagée et des espaces,
- d'un coin senteurs avec des herbes aromatiques, des essences particulières pour stimuler les sens,
- d'un coin potager



**Nous faisons appel à votre imagination
afin de trouver un nom à notre maison de retraite**

Merci de bien vouloir transmettre vos suggestions, par écrit et
au plus tard le Jeudi 15 Novembre 2018,
à l'aide du coupon ci-dessous ou sur papier libre
et de déposer celui-ci dans l'urne prévue à cet effet à la Mairie ou à l'Agence Postale.

COUPON REPONSE

SUGGESTION DE NOM : _____

Facultatif : NOM _____ Prénom : _____

CONSEILS MUNICIPAUX

Les décisions des conseils municipaux sont résumées dans les pages qui suivent.

SÉANCE DU 14 AOUT 2018 À 20H00

PRÉSENTS : M. LOGE, Mme CHASSAING, MM. METADIER, VEYRES, MARLEIX, MAUPIN, Mme CHAUSSADE, MM. DUTHEIL, GAUDONNEIX, DESHOILLERES.

ABSENTS : M. BORDET, Mmes CISTERNE, WILHEMS, M. CISTERNE.

Approbation du contrat de solidarité communale 2018/2020 avec le conseil départemental : Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé, après recensement des projets communaux, le contrat de solidarité arrêtant pour la commune les attributions départementales suivantes sur la période :

Intitulé du projet	Montant estimatif	Aide Conseil départemental 2018	Aide Conseil départemental 2019	Aide Conseil départemental 2020
Accessibilité école et foyer rural	21 542 €	5 386 €		
Accessibilité Club des mille sources	5 740 €		1 435 €	
Travaux de réhabilitation d'un bâtiment en vue d'accueillir la pharmacie	210 000,00 €		20 000 €	
Création cheminement piéton/Aire de trottoirs rue de l'arbre de May Tranche 1	103 827,00 €	25 000 €		
Dotation voirie 2018/2020		13 325 €	13 325 €	13 325 €

Le Département sur la période 2018-2020 mobilise une enveloppe de 40 millions d'euros pour les aides aux communes et intercommunalités, soit 1,7 million d'euros de plus que sur les 3 années précédentes. Ces aides font désormais l'objet d'une contractualisation entre le Département et chaque collectivité. L'attribution effective demeure conditionnée à l'envoi d'un dossier de demande. Le passage en commission permanente se fera désormais sur la base des devis signés des entreprises retenues et non plus sur la base d'estimatifs.

Accessibilité : mise aux normes du Foyer Rural/Demande de Subvention départementale :

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le dépôt d'un dossier de subvention au titre de la « mise aux normes et notamment mise en accessibilité des établissements recevant du public et sécurisation des équipements publics » à hauteur de 25 % du coût HT soit 1 964.31 € sollicités au titre de travaux estimés à 7 857.24 € HT soit 9 428.69 € TTC. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmée (ADAP) validé par la sous-préfecture d'Ussel et par le conseil municipal par délibération en date du 28 Février 2017.

Création d'aires de trottoirs rue de l'arbre de May/ Demande de subvention DETR : A l'unanimité, le conseil municipal, a approuvé le dépôt d'une demande de subvention DETR au taux majoré de 48 % pour l'aménagement d'espaces publics/création d'aires de trottoirs rue de l'arbre de May pour un coût estimé par le Syndicat de la Diège à 103 827.13 € HT soit 124 592.56 € TTC, soit 49 837.02 € sollicités au titre de l'aménagement des espaces publics.

Ces travaux bénéficieront d'une aide départementale en définitive de 25 000 € (contre 32 000 € sollicités en janvier 2018).

Ce projet vise pour mémoire à la création d'un cheminement au moins d'un côté de la rue de l'arbre de May jusqu'à la route de Beaune (Foyer occupationnel/Maison d'accueil spécialisée) afin de sécuriser le déplacement des piétons venant des centres de la Fondation Jacques Chirac mais également des habitations/locations saisonnières environnantes en direction du centre bourg.

Budget principal décisions modificatives : constatation dotation départementale de voirie 2018, constatation subventions DETR (renforcement de la VC 1 tranche 2, accessibilité de l'école et du gymnase, rénovation du sol du gymnase) :

Le conseil municipal a constaté au chapitre 13 l'attribution des subventions suivantes :

- > 13 325 € de subvention départementale pour le programme de voirie réalisé en 2016 (programme plus conséquent réalisé en 2016 au titre des années 2016/2017/2018),
- > 28 699.19 € au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour une 2nde tranche de travaux concernant 400 ml de voirie du projet de création d'un cheminement au moins d'un côté de la rue de l'arbre de May jusqu'à la route de Beaune (Foyer occupationnel/Maison d'accueil spécialisée),
- > 7 078.69 € au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour la mise en accessibilité de l'école et du gymnase,
- > 4 950 € au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour la rénovation du sol du gymnase.

Ces constatations ont permis la diminution de l'emprunt prévisionnel inscrit concernant l'opération de création d'un cheminement au moins d'un côté de la rue de l'arbre de May jusqu'à la route de Beaune à hauteur de 54 052.88 €.

Proposition pour risque contentieux : Le conseil municipal, considérant le contentieux opposant le Dr Tiganus notamment à la commune de Sornac, a décidé, à l'unanimité, de constituer une provision pour litige et contentieux d'un montant de 15 000 € et d'imputer cette provision semi-budgétaire à l'article 6875.

L'article L2321-2 du code général des collectivités territoriales dispose qu'une provision doit être obligatoirement constituée par délibération notamment dès l'ouverture d'un contentieux en première instance contre la collectivité. Cette provision est constituée à hauteur du montant estimé par la collectivité de la charge qui pourrait en résulter en fonction du risque financier encouru.

Le contentieux porte sur un reportage télévisé du 7 février 2018 diffusé par la SA France Télévisions sur les déserts médicaux évoquant notamment l'installation du Dr Tiganus qui a déposé un recours contre la commune, le journaliste et la SA France Télévisions devant le Tribunal de grande instance de Tulle pour demander le versement d'indemnités en réparation du préjudice de diffamation qu'elle estime avoir subi par le biais de cette diffusion.

Ajustement de crédits opération matériel/ diverses dépenses de fonctionnement/ provision pour risque : Le conseil municipal, a approuvé l'inscription de 15 000 € à l'article *Dotations aux provisions pour risques*. Des constatations de recettes supérieures aux prévisions (participations des communes de résidence aux frais de fonctionnement de l'école, revenus des immeubles, subvention pour l'acquisition d'extincteurs...) et la réduction de crédits disponibles sur certains postes de dépenses (bâtiments, voirie, fournitures de petit équipement, formation élus...) ont permis d'équilibrer cette modification budgétaire ainsi que l'inscription de 876 € supplémentaires de crédits sur l'opération d'investissement « matériel ».

Remplacement d'un fonctionnaire en disponibilité de 6 mois : Le fonctionnaire titulaire du poste d'agent administratif service gîtes/communication ayant demandé une mise en disponibilité de droit (*qui ne peut être refusée même pour des motifs liés à l'intérêt du service*) à compter du 29 septembre 2018 pour une durée de 6 mois. Le conseil municipal, à l'unanimité a approuvé le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint administratif territorial par le biais d'un contrat dit d'accroissement temporaire d'activité pour la période précitée à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 17 heures 30 rémunéré sur la base de l'indice brut 339.

La disponibilité est la position du fonctionnaire qui, placé hors de son administration d'origine, cesse de bénéficier de ses droits à avancement, retraite et rémunération. Les agents placés en position de disponibilité de droit, si la disponibilité est de courte durée (c'est-à-dire 6 mois au maximum), sont obligatoirement réintégrés dans leur corps ou cadre d'emplois et réaffectés dans l'emploi qu'ils occupaient antérieurement. En revanche, ceux qui vont au-delà de 6 mois ne bénéficient pas de ce droit, leur réintégration étant subordonnée à l'existence d'un emploi vacant correspondant à leur grade.

En conséquence, parce que l'agent en disponibilité pour une durée de 6 mois au maximum bénéficie d'un droit à réintégration sur son emploi, celui-ci ne doit pas être pourvu. Son remplacement peut alors s'effectuer sur le fondement de l'article 3 de la loi de 1984 qui prévoit que les collectivités « peuvent recruter temporairement des agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à : 1°) Un accroissement temporaire d'activité, pour une durée maximale de douze mois, compte tenu, le cas échéant, du renouvellement du contrat, pendant une même période de dix-huit mois consécutifs ; »

La délégation permanente accordée au Maire depuis le 30/04/2014 permettant le remplacement des agents indisponibles ne s'applique pas aux agents en disponibilité.

Mise à jour du tableau de classement de la voirie communale : Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé l'incorporation au tableau de classement de la voirie communale des voies suivantes en raison de leur caractère structurant : de la voie communale n°6 jusqu'à la limite avec le Mas d'Artige et de la voie reliant la RD 174 aux Chazeaux jusqu'à la limite avec le Mas d'Artige à la Croix des Martines, pour une longueur de 2 899 ml supplémentaires. A été approuvée également la régularisation des longueurs erronées des voies communales n°3 et 19 mentionnées dans le précédent tableau soit des longueurs totales respectives de 672 et 298 ml (contre 470 et 213 ml figurant sur le précédent tableau), soit un linéaire total de voirie communale actualisé à **48 198 ml**.

La longueur de voirie communale est prise en compte dans les dotations de l'Etat allouées à la commune.

Avancement de grade 2018 : création d'un emploi Service technique : Considérant qu'un agent remplit les conditions pour un avancement de grade, le conseil municipal, à l'unanimité a approuvé la création d'un emploi d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} septembre 2018.

Changement de trésoriers : indemnité de conseil et de confection de budget : Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'attribuer au prorata temporis à Mesdames Heudeleine et Goncalves, receveurs, au taux de 50 %, l'indemnité de conseil prévue par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.

L'indemnité de conseil allouée au comptable est calculée suivant la moyenne des dépenses budgétaires des sections de fonctionnement et d'investissement, à l'exception des opérations d'ordre, et afférentes aux trois dernières années : Sur les 7 622.45 premiers euros à raison de 3 ‰, sur les 22 867.35 euros suivants à raison de 2 ‰, sur les 30 489.80 euros suivants à raison de 1,50 ‰...

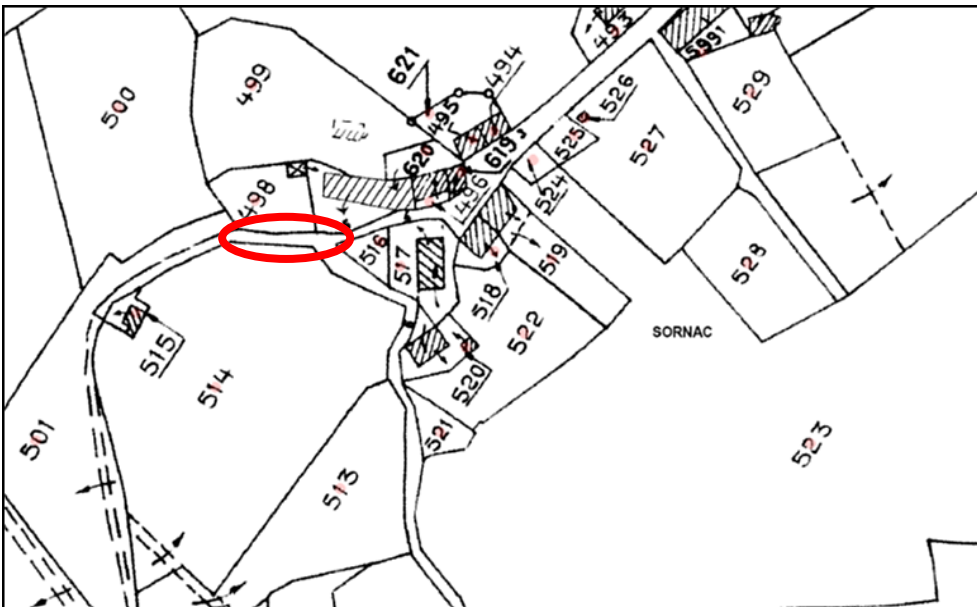
Budget eau/créances irrécouvrables : Le conseil municipal, à l'unanimité, sur proposition de Mme la Trésorière du 14 août 2018, considérant les motifs d'irrécouvrabilité exposés par le Maire (erreurs modiques de paiement, personnes décédées sans règlement de succession), a approuvé l'admission en non-valeur de 1 195.46 € concernant différentes factures de ce budget.

Désignation d'un nouveau délégué titulaire pour l'école intercommunale de musique et danse de Haute-Corrèze : Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé la désignation de M. André Maupin succédant à M. Thomas Bordet. *Mme Martine Chassaing demeure déléguée suppléante.*

Classement des murs de soutènement de la voie communale de Clamoudeix :

Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé le classement dans la voirie communale des murs de soutènement réalisés par la commune après 1993, demeurant à ce jour sur le cadastre au nom des propriétaires riverains.

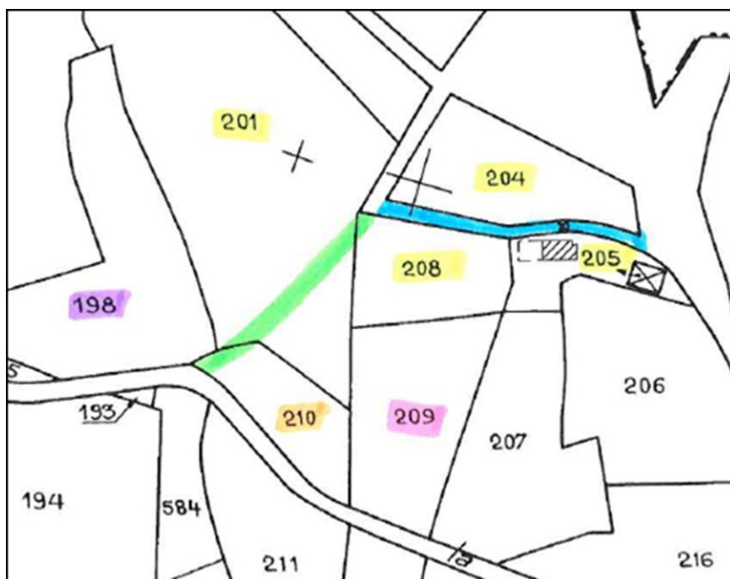
Le classement des murs de soutènement en qualité d'éléments accessoires à la voie communale étant dispensé d'enquête publique car n'ayant pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie conformément aux termes de l'article L141-3 du code de la voirie routière, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les acquisitions requises auprès de Mmes Masson et Pellerin pour l'euro symbolique et la prise en charge par la commune des frais de géomètre et de rédaction des actes correspondants par Mme Marie Chemin-Michard, consultante en gestion administrative et foncière.



Aliénation et création de sections de chemin à Beyssac / délibération post-enquête publique :

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du jeudi 9 juin au jeudi 23 juin 2016 inclus, considérant l'avis favorable émis par le commissaire enquêteur en faveur de l'aliénation d'une section de chemin et la création d'une section de chemin à Beyssac, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité cette rétrocession au profit de M. Patrick Brette au prix de 0.20 € le mètre carré pour la surface rétrocedée et également pour la surface devenant communale, considérant l'impossibilité réglementaire de vente des chemins ruraux par voie d'échange. Le conseil municipal a également validé l'acquisition pour l'euro symbolique de portions de parcelles consentie par Mme Joachim et l'indivision Chavastelon pour la réalisation du nouveau tracé.

Conformément à la délibération du 3 septembre 2015, les frais de géomètre et de rédaction des actes par Mme Marie Chemin-Michard, consultante en gestion administrative et foncière, seront supportés pour moitié par la commune et pour l'autre moitié par M. Brette.





*** PAROISSE de SORNAC ***

Bien du changement en cette période de rentrée !

Départ des Abbés Vincent DAMIAN et J-F BARLIER à qui nous exprimons notre gratitude et nos remerciements pour les 9 et 6 années qu'ils ont passées en Haute Corrèze.



A l'occasion de leur départ, une messe d'au revoir et une soirée d'amitié ont été organisées à Chaveroche, le jeudi 23 Août. Des instants que nous n'oublierons pas.

Nous leur adressons nos meilleurs vœux de bonne intégration dans leur nouveau ministère. Nous les regrettons et nos pensées les accompagnent.

Arrivée des Abbés Bertrand d'ELLOY et d'Epiphane DABIRÉ nommés par Monseigneur BESTION pour 6 ans et maintien d'Etienne TWAGIRUMUKIZA.

Tous trois forment la fraternité presbytérale qui couvre l'Espace Missionnaire de Haute-Corrèze comprenant les secteurs paroissiaux d'Ussel, EYGURANDE-MERLINES, SORNAC, NEUVIC, PLATEAU de BORT, MEYMAC, EGLETONS-SOURSAC, MARCILLAC-LA-CROISILLE soit 91 clochers.

Nous leur souhaitons la Bienvenue.

CATECHISME :

Les catéchistes de l'Espace Missionnaire d'Ussel ont assisté à la première réunion préparatoire du Catéchisme MARDI 4 Septembre en présence de l'Abbé Bertrand d'ELLOY.

A Sornac, le catéchisme reprend le vendredi 14 septembre au presbytère de 16h à 17h.

Les enfants concernés sont ceux qui rentrent au CE1 ou nés en 2011, baptisés ou non et ceux de CE2, CM1, CM2.

Pour les inscriptions, veuillez-vous adresser à :

Mme Luce MALLEPEYRE, joignable au 05 55 94 60 10

Mme Andrée MURAT, joignable au 05 55 94 60 14

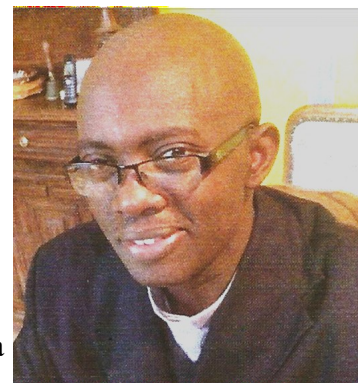
Le catéchisme a lieu chaque vendredi de 16h00 à 17h00 au presbytère de Sornac.

Les catéchistes vont chercher les enfants à la sortie de l'école à 15h45.

Les parents les reprennent à 17h00 au presbytère.

Le mardi 14 Septembre, une réunion d'information, s'est tenue à MEYMAC. Les 3 prêtres ont partagé l'Espace Missionnaire en 3 secteurs :

- L'abbé Bertrand d'ELLOY est responsable d'USSEL, EYGURANDE-MERLINES et PLATEAU BORTOIS.
- L'abbé Epiphane DABIRÉ : EGLETONS – SOURSAC, MARCILLAC-LA-CROISILLE, NEUVIC.
- L'abbé Etienne TWAGIRUMUKIZA : MEYMAC, BUGEAT, SORNAC



L'Abbé Etienne TWAGIRUMUKIZA

Les autres activités : MCR, EAP, rencontres chrétiennes avec les Tamaris, messes à l'EHPAD, reprendront courant octobre.

Le calendrier des messes n'est pas encore fixé, nous l'afficherons dès que possible.



**INSTANCE DE COORDINATION
DE L'AUTONOMIE**

DE SORNAC

« Pour une société respectueuse de la planète, ensemble agissons ! »



Dans le thème de l'édition 2018 de la semaine bleue, une marche a été organisée, **le mercredi 3 octobre** par l'Instance et le Foyer d'accueil médicalisé des Tamaris, en partenariat avec l'association «trait d'ânes», l'attelage de Philippe MOREL, l'accueil de loisirs et le Bureau d'Information Touristique de Sornac.

Un goûter et des jeux au Foyer Rural ont clôturé cet après midi sympathique.



Une animation

« Chansons Françaises avec Marcel Animations»

a été organisée le samedi 13 Octobre 2018,

à 14h30, à la salle polyvalente.



Réunion « SENIORS TRANQUILLES »

Organisée à l'initiative de l'échelon local MSA et de l'instance de coordination de l'autonomie de Sornac, cette réunion publique a permis d'aborder différents thèmes :

- Conseils pour éviter escroqueries et cambriolages avec la gendarmerie Nationale,
- Services à la personne avec l'instance,
- Service social de la MSA du Limousin,
- Les aides financières liées à l'habitat avec le Conseil Départemental,
- Les dossiers amélioration/adaptation de l'habitat de l'OPAH avec le syndicat mixte du Pays Haute-Corrèze/ Ventadour,
- La téléassistance et ses différentes périphéries avec Corrèze Télé assistance.

Instance de Coordination de l'Autonomie

Isabelle GUEROUAF

1 Rue de la République—Maison du Département
19290 SORNAC

05 55 96 02 58

LA TRUITE SORNACOISE



La saison de pêche en 1^{ère} catégorie vient de s'achever.

Comme d'habitude, certains sont ravis, d'autres déçus.

Sans rentrer dans les mêmes discussions, à savoir « les temps ont changé, il y avait plus de poissons avant », de belles pêches sont encore possibles sur nos rivières.

La volonté exprimée par l'ensemble des bénévoles de la Truite Sornacoise de ne pas introduire de poissons d'élevage dans nos rivières afin de conserver la souche naturelle, ne favorise pas de facto, des pleins paniers de poissons.

Qu'à cela ne tienne, chaque pêcheur fréquentant nos 82 kms de rivières, saura que son poisson qu'il viendra d'attraper est un poisson sauvage. Et cela le comblera de bonheur.

Autre point positif pour notre association, c'est la fréquentation en augmentation des pêcheurs autour du plan d'eau des Chaux.

La encore, grâce à un empoissonnement raisonné, les responsables de la Truite Sornacoise ont réussi le pari d'attirer grand nombre d'adeptes, souvent néophytes !!

Le concours a une nouvelle fois connu son succès habituel. Une cinquantaine de participants ont pu ainsi en découdre, amicalement bien entendu, afin de remporter le trophée.

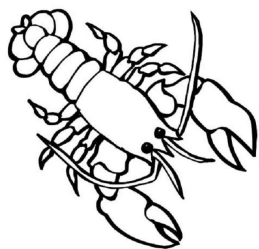
Une bourriche richement dotée grâce à la générosité de tous les commerçants sornacois, que nous remercions une nouvelle fois, est venue conclure cette belle journée.

Nous remercions également tous les bénévoles ainsi que la municipalité.
L'année va s'achever avec la vidange du plan d'eau des chaux.
Cette dernière sera ouverte à toutes et à tous...



Les vainqueurs du concours de pêche
du dimanche 12 Août 2018

Jean-Paul GOURICHON, catégorie Adulte
Estelle LACOUTURIER, catégorie féminine
Kewin PORTE, catégorie enfants de - 12 ans



BUREAU D INFORMATION TOURISTIQUE

L'animation estivale « Pêche aux écrevisses » proposée par l'Office de Tourisme de Haute-Corrèze, Bureau de Sornac est désormais un classique incontournable de l'été.

Elle a remporté une fois de plus un beau succès.

La journée du 17 Juillet avec les enfants du Centre d'Accueil et de Loisirs, des touristes et des personnes à mobilité réduite pour compléter cette équipée.

La journée du 8 Août a fait également le plein de touristes, pour certains venus de loin grâce au service communication de l'Office de Tourisme de Haute-Corrèze.



Les encadrants de l'association « La Truite Sornacoise » sont restés fidèles à leur exercice pédagogique. C'est avec beaucoup d'attention qu'ils ont enseigné cette pêche aux intervenants. Il faut aussi préciser que le retour de la pêche pouvait se terminer au restaurant du village La Fontaine où Hervé se fait, à chaque fois, un plaisir de cuisiner les écrevisses à l'armoricaine devant les participants qui ont fait le choix de déjeuner avec le produit de leur pêche.

Cette zénitude typique de la pêche aux écrevisses est une réelle valeur ajoutée du Plateau de Millevaches pour les vacanciers et il y a fort à parier que nous en retrouverons au bord des ruisseaux et rivières du Plateau de Millevaches.



Le Bureau d'Information Touristique,
situé dans les locaux de la Maison du département,
1 rue de la République
est joignable au **05 55 94 62 66.**

Madame Chantal Durand-Bouchardy vous accueille,
hors vacances scolaires,
du mois d'Octobre au mois d'Avril

du Lundi au Vendredi
de **9h30 à 12h00** et de **14h00 à 17h00**

Fermé au public les mardis et jeudis après-midi

INFOS COMMUNALES

Marché de Noël



L'Association ARTS et CULTURE, SORNAC a le plaisir de vous informer d'être à l'initiative de la seconde vie du Marché de NOËL à SORNAC.

Cette nouvelle édition se déroulera
le **dimanche 25 Novembre 2018**
de 10h à

18h à la salle polyvalente

Vous pourrez y découvrir :

Diverses animations pour grands et petits, sans oublier le passage du Père NOËL

Nombreux exposants de bouche et de surprises en tout genre,
Friandises et dégustations de saison bien sûr !

Le tout dans un décor de fête qui émerveillera bien des regards...

A très bientôt...



LUNDI
18H30 / 19H30
YOGA

MARDI
18H / 19H
GYMNASTIQUE
D'ENTRETIEN

MERCREDI
20H / 21H30
ARTS CREATIFS

VENDREDI
19H / 20H
PILATES

DEPUIS LE : 10 SEPTEMBRE 2018

**ACTIVITES
HEBDOMADAIRES
FOYER RURAL
SORNAC**

Renseignements :

Marie-Ange BRANDEBOURGER : 05 55 94 67 20
Ma-br@orange.fr



Soirée : Au Théâtre ce Soir

**LE SAMEDI 3 NOVEMBRE 2018 à 20H30
SALLE POLYVALENTE DE SORNAC**



Dans le cadre de ses soirées « Au Théâtre ce soir », Arts et Culture, a le plaisir de vous présenter la troupe BAT DE L'AILE.

Cette troupe de théâtre créée en 2006, regroupe des jeunes qui ont tous en commun une passion pour le théâtre, la musique, le chant et n'oublie pas de promouvoir la langue occitane en utilisant sans modération le limousin dans leurs textes... Mais que tout le monde se rassure, les textes en

limousin comprennent toujours une partie en français pour que tout le monde puisse comprendre...

Le spectacle de la troupe BAT DE L'AILE comprend deux pièces de théâtre dont l'une est bilingue : limousin/français. La représentation dure environ 2 heures entrecoupée par un entracte.



Au programme, 2 pièces à se tordre de rire :

Libérées d' « Entre ciel et terre » :

Jackie et Lulu sont emmenées de chez elles et retenues contre leur volonté dans un lieu qui ne leur convient pas. Malgré ça elles ne vont pas s'ennuyer ! Mais vont-elles réussir à se libérer ?..... Pour celles et ceux qui ne les connaissent pas : ne manquez pas ces deux personnages haut en couleur, dans cette nouvelle aventure !

Le mystère de la statue :

La personne en charge du ménage de l'Eglise va casser malencontreusement la statue de Saint Roch. Afin de ne pas être accusée, elle invente toute une histoire : la statue du 17-ème siècle a mystérieusement disparue..... Tout le village est mobilisé et mène l'enquête ! Cette comédie mêle agilement le français et la langue limousine.

Spectacle entièrement écrit et mis en scène par la Troupe BAT DE L'AILE, labellisée par l'Institut d'Etudes Occitanes de Toulouse depuis 2012, reconnue d'intérêt général depuis 2014

Sur TF1 et FRANCE 3 Limousin

Venez nombreux partager avec nous une soirée de rire et de détente

Prix de la place : 12 €

ECOLE Lucie et Albert PANET

Lundi 3 septembre, c'était la rentrée des classes. Dans notre école, il y a 66 élèves dans 3 classes : de la toute petite section au CM2.



On a commencé les activités : les petits ont déjà fait de la peinture.

Le gymnase a changé : il y a un nouveau sol et de belles lignes blanches toutes neuves. On peut faire du sport tous les jours.



La rampe d'accès au gymnase.

Destins croisés de Poilus

CENTENAIRE DE LA 1^{ÈRE} GUERRE MONDIALE



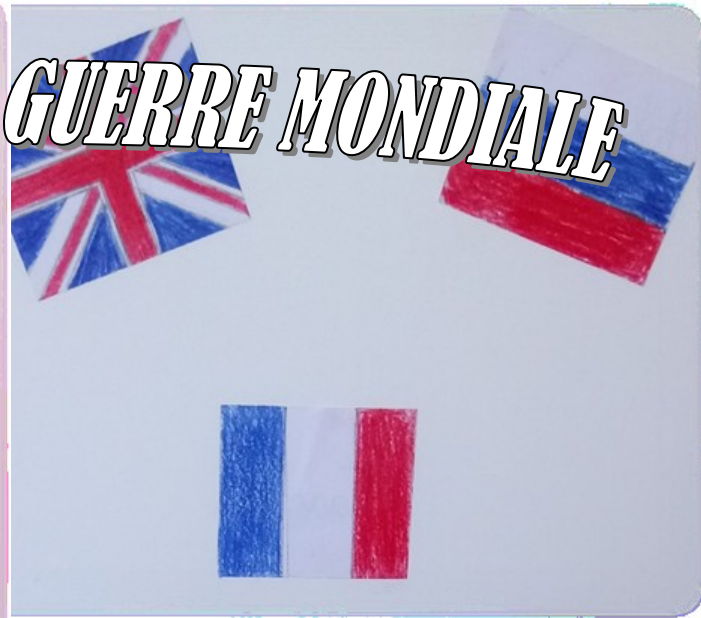
Gourdal Léon Monteil Joseph Boulétoux François



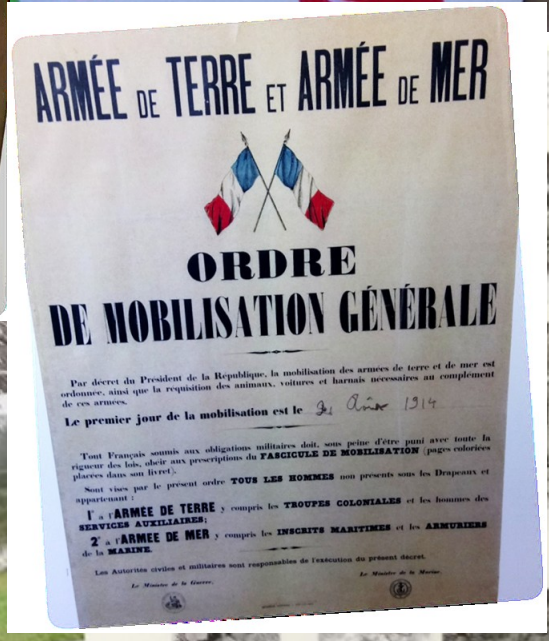
Pauty Antoine Léonard
« Mort pour la France »



Audouze Yves-Maxime
« Mort pour la France »



les Infirmières



Directeur de Publication :
Jean-François LOGE

Directeur de Publication :
Jean-François LOGE

Comité de Rédaction :
Martine CHASSAING,
Danièle DECOSTERD

Date de publication : Octobre 2018

Imprimé par la Mairie de Sornac



Exposition, à l'Agence Postale Communale,
du travail réalisé par les enfants de l'école
de Sornac, artistes de la mémoire.